

CAMEROUN



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français et anglais
Superficie : 475 440 km²
Population : 27,9 millions d'habitants

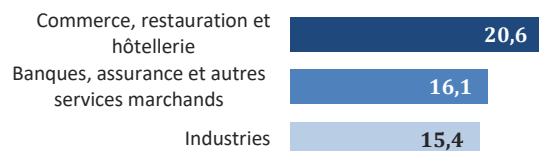
Densité : 58,7 habitants/km²
Taux de croissance démographique : 2,6 %
Part de la population urbaine : 58,7 %

Économie

Notation de la dette souveraine (S&P, 2020) : B-
Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 151^e/191
Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2022) : 3,3
Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 99,2 (98,8 pour la CEMAC)
Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur
Risque de surendettement : élevé
PIB par habitant (2022) : 1 588,5 dollars US
Taux de croissance (2022) : 4,0 %
Inflation (2022) : 6,3 %
PIB (2022) : 27 491,3 milliards XAF / 40,2 milliards de dollars US

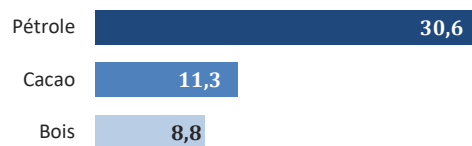
Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



Développement humain et infrastructures

 **61,0 ans**
Espérance de vie

 **26,0 %**
Population sous le seuil de pauvreté

 **65,7 %**
Accès à l'eau potable

 **7,0 %**
Mortalité infantile

 **46,6**
Inégalité de revenus (coefficient de Gini)

 **65,4 %**
Accès à l'électricité

 **6,4 %**
Prévalence de la malnutrition dans la population totale

 **78,2 %**
Alphabétisation des adultes

 **80,0**
Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants

 **129/191**
Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)

 **51,7 %**
Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque

 **67,4 %**
Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

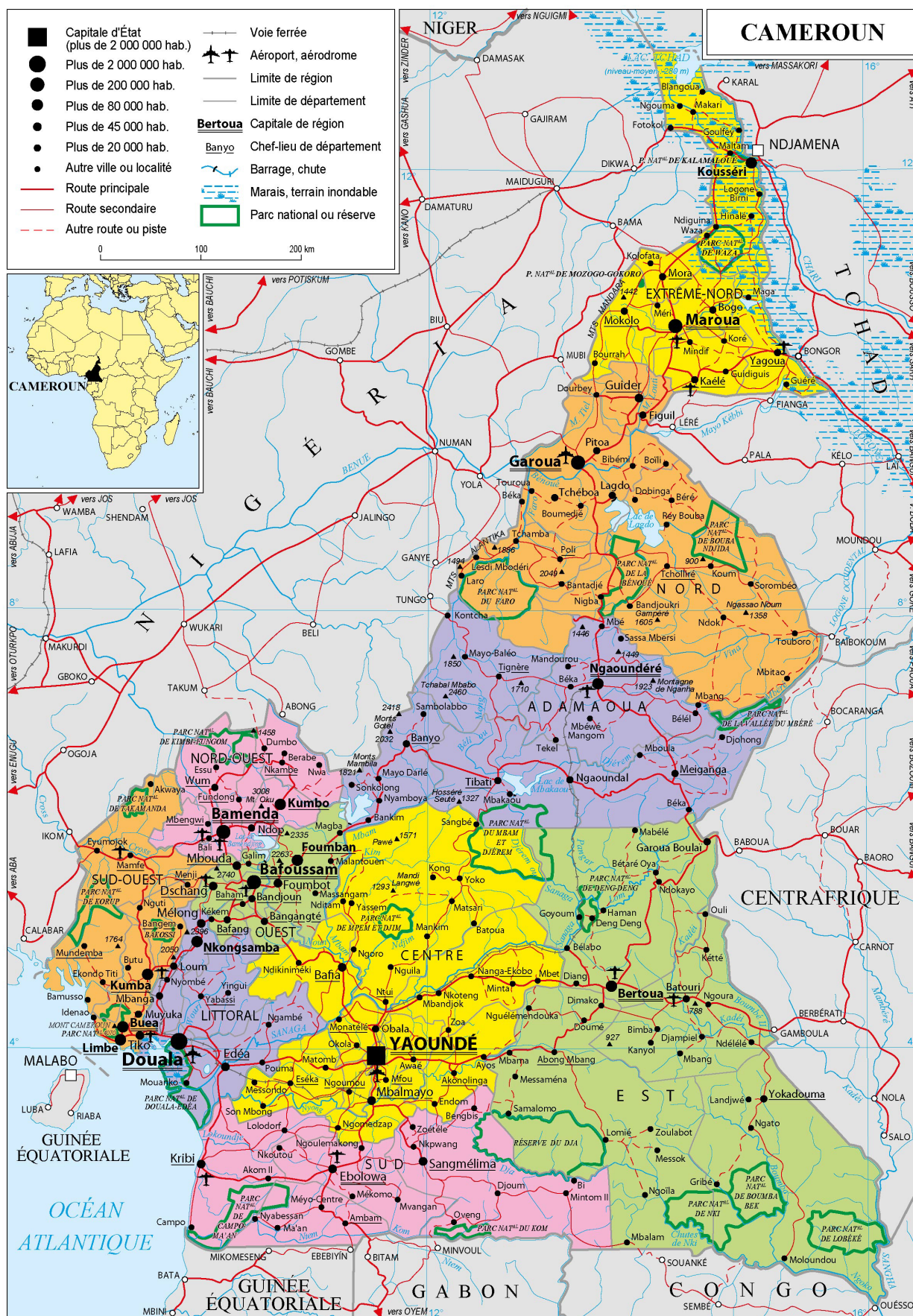
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

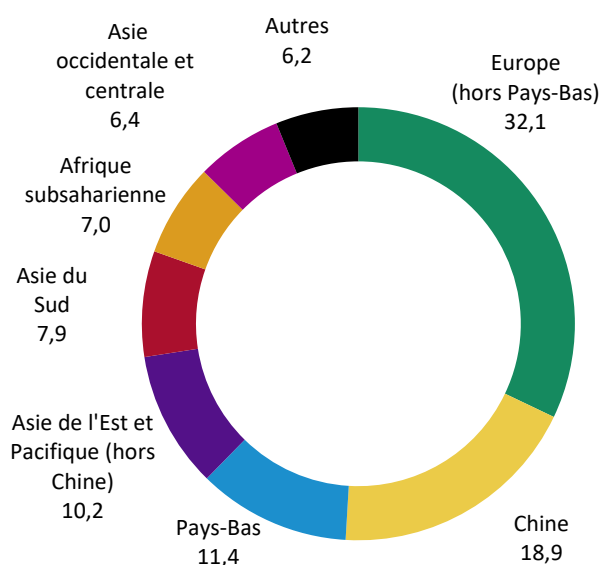
- **L'économie camerounaise, économie la plus diversifiée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), a accéléré en 2022 son rebond (augmentation du PIB de 4%, après 3,6 % l'année précédente).** Celui-ci devrait se poursuivre en 2023 (+ 3,7 % estimé). Cette croissance est principalement portée par le dynamisme du secteur non pétrolier, en particulier dans les services marchands. La hausse des cours du pétrole a surtout eu des retombées favorables sur les finances publiques – en dépit du renchérissement des mesures de subvention du prix du carburant, partiellement levées en 2023 – et la position extérieure du pays. Elle a toutefois alimenté d'importantes tensions sur le niveau général des prix, l'inflation passant de 2,3 % en 2021 à + 6,3 % en 2022 (+ 7,5 % prévu pour 2023).
- **Une amélioration du climat des affaires et un développement des infrastructures apparaissent nécessaires pour libérer le potentiel économique du pays.** Parmi les autres défis, figurent la persistance de fortes tensions sécuritaires dans plusieurs régions du pays (crise anglophone des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest – NOSO – terrorisme islamiste à l'Extrême-Nord) et aux effets du changement climatique.
- **Les réformes structurelles du Cameroun s'appuient sur un programme d'ajustement triennal conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) en 2021.** Ce programme, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) porte sur un montant total de 483 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) – dont 372,6 millions ont été décaissés à octobre 2023. Il vise à créer un espace budgétaire pour l'investissement et les dépenses sociales, grâce notamment à la hausse des recettes non pétrolières, ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques, de la lutte contre la corruption et du climat des affaires.
- **Le Président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu en octobre 2018 pour un huitième mandat.** Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2025.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

L'économie camerounaise est la plus importante et la plus diversifiée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le Cameroun contribue à hauteur de 42 % au PIB de la CEMAC. Les services y occupent le premier rang et ont représenté en moyenne 55,9 % du PIB nominal¹ entre 2018 et 2022, devant le secteur secondaire (23,1 %). Le secteur primaire embrasse une large gamme d'activités et fournit l'essentiel des produits d'exportation : l'agriculture – dominée par les cultures vivrières, mais également de coton, de cacao, de la banane et de café – a représenté sur la période 11,1 % du PIB et la sylviculture 2,8 %. Le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) a contribué pour sa part au PIB à hauteur de 5,0 %, mais a fourni 39,4 % des exportations de biens – un chiffre qui a même atteint 50,0 % en 2022 grâce à la forte progression de la production de gaz naturel liquéfié (GNL).

Destinations des exportations du Cameroun (2017-2021)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

¹ PIB au coût des facteurs.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Cameroun

	2018	2019	2020	2021	2022
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	301,7	304,2	273,1	301,6	332,2
Prix d'achat aux producteurs – grade 1 et 2 (en francs CFA par kg)	1 156,6	1 391,6	1 391,7	1 350,3	1 450,9
Café (en milliers de tonnes)	29,0	28,2	33,1	22,1	16,1
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	994,2	805,7	741,0	898,5	1 337,8
Coton-graine (en milliers de tonnes)	307,9	315,5	334,0	346,6	334,5
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	1 029,7	999,7	915,2	924,3	1 040,2
Bananes (en milliers de tonnes)	219,7	186,5	193,9	211,4	222,1
Bois tropicaux					
Production de grumes (en milliers de m³)	3 013,1	2 767,1	2 441,9	3 870,7	4 104,1
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	1 885,3	1 774,5	1 608,0	1 929,1	1 865,4
Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	161,6	165,3	150,7	151,2	168,6
Gaz naturel (GNL, en millions de tonnes)	930,7	1 275,4	1 354,4	1 328,8	1 588,0
Pétrole (en millions de tonnes)	3,5	3,6	3,7	3,6	3,5
Prix du baril de pétrole camerounais (en dollars par baril)	72,4	64,6	40,3	67,8	100,5
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	288,2	272,5	166,9	270,4	450,3

Sources : BEAC et administrations nationales.

L'économie camerounaise apparaît en outre comme la plus dynamique de la CEMAC, avec une croissance moyenne de 3,1 % entre 2018 et 2022 (1,4 % pour l'ensemble de la zone). Avec un PIB nominal par habitant de 1 588,5 dollars US en 2022 (inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, s'établissant à 1 690,4 dollars US), le Cameroun se classe, selon la Banque mondiale, parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur. Le pays bénéficie, selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), d'un niveau moyen de développement humain. Son indice de développement humain (IDH) se situait ainsi en 2021 au 151^e rang mondial, à 0,576/1, en progression de deux places par rapport au classement de 2015, grâce notamment à la hausse de l'espérance de vie à la naissance (60,3 ans en 2021 ²). Il se place, à l'échelle de la CEMAC, à un niveau intermédiaire, moins avancé que le Gabon et la Guinée équatoriale, mais plus que le Congo, la Centrafrique et le Tchad. Si l'accès de la population à l'eau potable est proche de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (65,7 %, contre 64,0 %), l'accès à l'électricité y est quant à lui sensiblement supérieur (65,4 % contre, 50,6 %). Par ailleurs, 26,0 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté fixé par le Pnud à 1,90 dollars US ³ par jour, contre 43,7 % en moyenne en Afrique subsaharienne.

Maintenue à un niveau tendanciellement modéré par le régime de change fixe du franc CFA, l'inflation connaît un fort surcroît depuis 2022. Sur la période 2018-2022, l'inflation s'est ainsi élevée à 2,9 % en moyenne annuelle, un niveau très inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (10,4 %). Elle est restée, hormis en 2022, et le restera probablement en 2023, sensiblement en-deçà du plafond communautaire de 3 %. Le pays étant dépendant des importations pour les produits pétroliers raffinés et l'alimentation, le niveau des prix peut cependant être ponctuellement attisé par les chocs mondiaux sur les matières premières – à l'instar de celui observé depuis 2022, qui place le Cameroun en tête de la poussée de l'indice des prix en CEMAC. Les mesures gouvernementales de subvention et de contrôle de certains prix (pain et carburant notamment) ont toutefois contribué à limiter ces tensions inflationnistes.

La position extérieure du Cameroun est pénalisée par le faible degré de transformation des biens et par la persistance d'un déficit budgétaire chronique. Les importations sont en effet très corrélées aux dépenses publiques – notamment par les dépenses en capital, qui ont représenté jusqu'à 8,1 % du PIB en 2017, dans le contexte de préparation de la Coupe d'Afrique des nations. La fluctuation du prix du pétrole affecte à la fois

² À noter, la dernière estimation (fournie par les Nations unies) donnée en première page date de 2022.

³ En parité de pouvoir d'achat.

l'équilibre de la balance commerciale et celui des finances publiques. Le Cameroun se trouve ainsi dans une situation de déficits jumeaux, avec des soldes courant et budgétaire structurellement déficitaires, à $-3,3\%$ et $-2,5\%$ ⁴ du PIB en moyenne entre 2018 et 2022. Le poids de la dette publique, dans ces conditions, s'est alourdi ces dernières années. Ainsi, la dette globale a plus que doublé : de $20,9\%$ du PIB en 2014 à $44,0\%$ en 2022 (un niveau toutefois inférieur à celui de la CEMAC, à $49,5\%$ du PIB). Parallèlement, le service de la dette a triplé : de $5,0\%$ des recettes budgétaires à $15,7\%$ sur la même période.

Le Cameroun a une gamme diversifiée de partenaires commerciaux, principalement européens et asiatiques. Selon le FMI⁵, la Chine est le premier fournisseur du Cameroun (2,1 milliards de dollars US d'importations en 2022) et est restée de 2018 à 2021 son premier client, avant de reculer en 2022 au quatrième rang. En effet, les Pays-Bas sont devenus le premier destinataire des exportations camerounaises, pour 1,4 milliard de dollars US. La France demeure, pour le Cameroun, un partenaire privilégié. Elle est son troisième client (683,7 millions de dollars US) et son deuxième fournisseur (549,0 millions de dollars US). Mais elle a vu le volume de ses exportations vers le Cameroun reculer fortement en dix ans ($-29,4\%$ entre 2012 et 2022). Le marché camerounais demeure attractif pour les entreprises françaises : environ 200 entreprises tricolores y étaient implantées à fin 2022, dans une grande diversité de secteurs (distribution, agroalimentaire, services financiers, bâtiment et travaux publics, hydrocarbures, transports et télécommunications notamment).

La place bancaire camerounaise, première de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) dont elle représente 47,2 % du bilan agrégé, apparaît résiliente et dynamique. Elle est composée de 17 banques et 7 établissements financiers, dont les actifs totaux ont presque doublé depuis 2016, pour atteindre 9 373 milliards XAF, à fin 2022. L'activité de crédit a été dynamique, l'encours des crédits bruts croissant au rythme annuel de $7,4\%$ entre décembre 2017 et décembre 2022. L'encours total de crédits bruts ne représentait toutefois, à fin 2022, que $17,7\%$ du PIB camerounais et était composé pour plus de la moitié ($52,2\%$) de prêts à court terme. Comme sur les

Activité économique et inflation au Cameroun

(en %)

	2020	2021	2022	2023
Variation annuelle du PIB	0,3	3,6	4,0	3,7
Inflation (en moyenne annuelle)	2,5	2,3	6,3	7,5

Note : Prévisions pour 2023.

Source : BEAC.

autres places de la CEMAC, plusieurs facteurs expliquent cette relative faiblesse de la contribution des banques au financement de l'économie : taux de sinistralité élevé, difficulté à réaliser les collatéraux en cas de défaut, asymétrie de l'information en défaveur des banques, préférence pour des activités plus rentables et plus sûres (commissions et acquisitions de titres publics en particulier). Dans ces conditions, le secteur bancaire camerounais fait preuve de robustesse avec, entre 2020 et 2022, un taux de marge nette moyen de $20,1\%$ (contre $15,6\%$ en CEMAC) et un ratio de couverture des risques par les fonds propres de $14,2\%$, dans la moyenne sous régionale. Le niveau des créances en souffrance, accru notamment à la suite des retombées du contre-choc pétrolier de 2014-2016 puis de la Covid-19, demeure un point de vigilance. Le taux de créances en souffrance brutes moyen s'est établi, entre 2020 et 2022, à $14,7\%$, cinq points de pourcentage en-dessous de la moyenne communautaire. Le Cameroun présente, par ailleurs, le tissu de microfinance le plus développé de la CEMAC : il comptait en 2022, selon la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), 305 des 491 établissements de microfinance (EMF) agréés et en activité dans la Communauté. Avec un total de bilan de 1 030,2 milliards et un volume de dépôts collectés de 804,0 milliards, il concentrait $58,7\%$ des actifs et $61,6\%$ des dépôts de la sous-région.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

L'activité économique a poursuivi son rebond en 2022 (+ 4,0 %, après + 3,6 % en 2021) et devrait croître encore de 3,7 % en 2023. Cette croissance a été tirée par le secteur non pétrolier (+ $4,2\%$), en particulier les services marchands. D'autres secteurs, avec une contribution au PIB plus limitée, ont connu une croissance forte en 2022, notamment la sylviculture et l'exploitation du gaz naturel. Dans ces conditions, le Cameroun a été, en

⁴ Solde budgétaire, base engagements (dons compris).

⁵ <https://data.imf.org/> chiffres de la Direction of Trade Statistics à mi-octobre 2023.

2022 comme en 2021, le seul pays de la CEMAC à voir son PIB réel par habitant progresser (+ 1,4 %, après + 1,0 %).

L'inflation s'est fortement accrue en 2022, les prix augmentant, en moyenne annuelle, de 6,3 %, contre 2,3 % en 2021. Ce niveau, qui a dépassé la norme communautaire et a été le plus élevé enregistré en CEMAC en 2022, est toutefois resté très inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (14,5 % selon les *Perspectives économiques mondiales* du FMI d'octobre 2023). L'inflation au Cameroun a été principalement tirée, en 2022, par la hausse des prix alimentaires (+ 12,8 %) – en lien notamment avec le renchérissement des importations céréalières après l'invasion russe de l'Ukraine, la perturbation des circuits d'approvisionnement du fait des troubles sécuritaires et l'effet des inondations survenues dans l'Extrême-Nord du pays⁶. Les pressions inflationnistes ont été contenues par le maintien des prix administrés, la suspension de l'exportation de certains produits alimentaires (huiles végétales et céréales en particulier) et la réduction des taxes sur l'importation de carburants. L'inflation devrait néanmoins progresser encore en 2023, pour atteindre 7,5 %. Elle serait attisée par la hausse des prix alimentaires (+ 7,1 %) et surtout par celle du prix de l'énergie (+ 18,5 %), après la levée partielle des subventions sur le carburant.

En 2022, la balance commerciale est redevenue excédentaire, pour la première fois depuis 2008. La hausse des cours mondiaux des matières premières (pétrole, cacao, café notamment) et le décollage de la production de gaz naturel liquéfié (GNL) ont en effet permis aux exportations de biens de progresser fortement (+ 36,3 %, à 4 545,7 milliards), plus vite que les importations (+ 13,5 %, à 4 063,4 milliards). Dans le même temps, le déficit de la balance des services s'est réduit de 62,1 %, à 222,9 milliards. Cette embellie a bénéficié au solde de la balance courante, ramené de – 3,9 % du PIB à – 0,4 % pour l'année 2022⁷. En parallèle, la bonne tenue des investissements directs, dans un contexte de reprise des projets pétroliers et gaziers, a soutenu l'excédent du compte financier (+ 21,7 %, à 960,0 milliards). Le solde global de la balance des paiements est,

dans ce contexte, revenu en territoire positif, à 1,8 % du PIB. Le repli du cours du pétrole au premier semestre 2023 devrait affecter la position extérieure du Cameroun : le déficit courant pourrait ainsi se creuser en 2023, à – 3,3 % du PIB (– 4,2 % selon les estimations de la Banque des États de l'Afrique centrale – BEAC – de septembre 2023).

Les finances publiques montrent également une embellie, malgré le poids accru en 2022 des transferts et subventions. La bonne tenue des recettes non pétrolières (+ 13,4 %, à 3 419,3 milliards) et la forte hausse des recettes pétrolières (+ 101,9 %, à 973,8 milliards), causée par l'augmentation du cours mondial des hydrocarbures, ont permis de rétablir des marges de manœuvre budgétaires. Les dépenses publiques ont toutefois progressé (+ 8,4 %, à 4 724,9 milliards), tirées notamment par la progression des subventions et transferts publics, également alourdies par le renchérissement du pétrole (les subventions sur le carburant ont ainsi représenté environ 3 % du PIB en 2022). Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) s'est ainsi réduit à – 0,8 % du PIB, contre – 3,0 % en 2021. Le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et la réduction, en janvier 2023, des subventions sur le carburant – accompagnée de mesures sociales, telles que la revalorisation du salaire minimum et des salaires des fonctionnaires – devraient participer à ramener les comptes publics à l'équilibre en 2023. La BEAC prévoit ainsi, pour cette année, un solde budgétaire positif à hauteur de + 0,8 % du PIB.

Dans ce contexte, le poids de la dette publique a été réduit en 2022 à 44,0 % du PIB, après un pic à 48,6 % en 2021. Il devrait poursuivre son recul en 2023, pour atteindre 39,8 % du PIB. Cette baisse est impulsée à la fois par la maîtrise du solde budgétaire et par la croissance du PIB. Le service de la dette, passé de 28,8 % des recettes budgétaires en 2021 à 15,7 % en 2022 – en particulier grâce au refinancement, à des conditions avantageuses, de l'euro-obligation émise en 2015⁸ – devrait s'alourdir légèrement en 2023, à 18,6 %. Cela traduirait une hausse des tirages et de la charge d'intérêts, principalement dans le cadre du remboursement

⁶ Cf. Point de vue de la BEAC, « Les Déterminants de l'inflation dans la CEMAC », Rapport annuel des Coopérations monétaires Afrique-France 2022, octobre 2023.

⁷ De plus récentes estimations de la BEAC, de septembre 2023, évaluent toutefois le solde courant pour 2022 à – 4,3 %. Cette forte révision découle principalement d'une forte réappréciation des importations en valeur (+ 32,7 % en 2022, contre + 13,5 % initialement estimés).

⁸ Le Cameroun a émis en juin 2021 une euro-obligation de 685 millions d'euros (maturité 11 ans, coupon 5,95 %), permettant de racheter 80 % de l'euro-obligation de 750 millions de dollars US émise en 2015 et arrivant à échéance en 2025. Les 20 % restants ont fait l'objet d'un rééchelonnement des paiements, entre 2023 et 2025.

résiduel de l'euro-obligation de 2015. Le FMI juge l'endettement du pays soutenable, avec toutefois un risque élevé de surendettement. Plusieurs agences de notation internationales ont dégradé la note du Cameroun en 2023 : Moody's, qui l'a ramenée de B2 à Caa1 en juillet, et Standard & Poor's, qui l'a abaissée de B-/B à CCC+/C en août – après un bref placement en défaut sélectif. La dégradation de sa note reflète les tensions sur les liquidités du Trésor camerounais, liées aux dépenses exceptionnelles en fin d'année 2022 et aux difficultés dans la gestion des finances publiques. La persistance d'importantes dépenses sous procédure exceptionnelle ou sous procédure d'engagements dérogatoires ainsi que le respect ambivalent des règles d'engagement budgétaire compliquent en effet la planification budgétaire et la gestion des liquidités du Trésor.

Le FMI a validé les troisièmes et quatrièmes revues des programmes appuyés par la FEC (facilité élargie de crédit) et le MEDC (mécanisme élargi de crédit), respectivement en mars et juin 2023. Ces deux revues ont permis le décaissement d'un montant global de 110 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 148,2 millions de dollars US. Les programmes triennaux, conclus en 2021, prévoient un financement total de 483 millions de DTS (689,5 millions de dollars US). Ces programmes visent notamment à créer un espace budgétaire pour l'investissement et les dépenses sociales, par le renforcement des recettes non pétrolières. Ils visent aussi à améliorer la gouvernance économique, la gestion des finances publiques et de la dette, la lutte contre la corruption et le climat des affaires. Leur performance est toutefois jugée mitigée par le Fonds. Ainsi, tous les critères quantitatifs ont été remplis à décembre 2022, à l'exception de celui sur la non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs. Cependant, quatre objectifs indicatifs sur cinq ont été manqués à mars 2023. Il s'agissait des plafonds i) sur l'accumulation nette d'arriérés de paiement intérieurs, ii) sur les interventions directes de la Société nationale d'hydrocarbures (SNH) et iii) sur la part des dépenses publiques exécutées sous procédure exceptionnelle, ainsi que iv) le seuil sur les dépenses sociales – respecté en décembre 2022 mais pas en mars 2023. Seul le seuil sur les recettes non pétrolières a été respecté sur les deux périodes de référence. Deux des quatre repères structurels pour la quatrième revue ont été mis en œuvre : ceux relatifs à la publication d'un plan d'action pour le renforcement de la Chambre des comptes et à la publication de l'audit des dépenses publiques liées à la gestion de la Covid-19. La

promulgation des textes d'application du nouveau Code minier et du décret d'octobre 2021 relatif à la gestion de projet a été reportée à septembre et août 2023 respectivement.

La croissance du secteur bancaire s'est encore accélérée en 2022. Après avoir augmenté de 15,7 % en 2021, le bilan agrégé de la Place s'est accru de 17,5 % en 2022, pour atteindre 9 373 milliards XAF. Cette progression a été alimentée, au passif, par le renforcement des capitaux permanents (+ 29,1%), des dépôts privés (+ 12,6 %) et des dépôts des non-résidents (+ 101,1 %), amplifiés par l'application de la réglementation des changes. À l'actif, la hausse du bilan est principalement portée par l'appétit maintenu des banques pour l'achat de titres publics, faisant croître les opérations de trésorerie de 23,0 %, ainsi que par l'octroi de crédits bruts (+ 10,0 %). Parmi ces derniers, les crédits au secteur privé ont augmenté de 12,7 % et ceux aux entreprises publiques de 24,7 %. Si le volume des créances en souffrance brutes est demeuré globalement stable (+ 1,0 %), leur part dans les créances brutes totales a reculé de plus d'un point de pourcentage, pour s'établir à 13,4 %. La qualité du portefeuille de crédit s'est donc légèrement améliorée mais demeure un point de vigilance. Plusieurs pistes de réflexion pour le traitement des créances en souffrance ont été avancées par l'Association professionnelle des établissements de crédit (APEC) Cameroun et la Fédération des APEC, parmi lesquelles un mécanisme de titrisation ou le rachat des créances à leur valeur comptable par la BEAC. La rentabilité du secteur est demeurée élevée, avec un résultat net de 145 milliards, en hausse de 65,4 % par rapport à 2021, et un coefficient de rentabilité des fonds propres de 23,3 % (contre 17,4 % en 2021). La situation prudentielle est également solide, avec un ratio de couverture des risques par les fonds propres de 15,0 % et un rapport de liquidité de 187,7 %, bien au-dessus des normes réglementaires (10,5 % et 100 % respectivement). Elle n'est toutefois pas homogène : au 30 juin 2023, 5 banques sur 24 présentaient un niveau de fonds propres insuffisant pour respecter le ratio de couverture du risque de crédit, avec une insuffisance en capital à hauteur de 60,9 milliards.

Le Cameroun est un acteur majeur du marché financier régional, dont le développement reste toutefois encore limité. Près des trois quarts des sociétés de bourse agréées. Par ailleurs, quatre des six entreprises cotées à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), installée à Douala, sont camerounaises : la Société des eaux minérales du Cameroun

(SEMC), la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM), la Société camerounaise de palmeraies (SOCAPALM) et la Régionale d'épargne et de crédit. Quatre sociétés supplémentaires, à capitaux publics, ont été proposées par le Ministère des finances camerounais pour être introduites en bourse, dans le cadre des mesures de dynamisation du marché financier régional impulsées par le PREF-CEMAC (programme de réforme économique et financière de la CEMAC). Le Cameroun a lancé un emprunt obligataire public, coté à la BVMAC, de 235 milliards XAF (coupon de 6,25 %, maturité de 7 ans) en 2022 et un autre, à taux multiples, en 2023 (150 milliards proposés, à des taux de 5,8 % à 7,25 % pour des maturités de 3 à 8 ans). En parallèle, le Trésor camerounais a émis en 2022 sur le marché des valeurs du Trésor, tenu par la BEAC, un volume global de 585,9 milliards – réparti entre 373,7 milliards d'émissions à court terme (bons du Trésor assimilables – BTA) et 212,2 milliards d'émissions à moyen terme (obligations du Trésor assimilables – OTA). Leur coût est le moins élevé de la CEMAC, avec en 2022 des taux d'intérêt moyens pondérés de 3,1 % pour les BTA (5,76 % de moyenne en CEMAC) et de 5,99 % pour les OTA (8,91 % de moyenne en CEMAC). Outre l'écart de risque, plusieurs facteurs peuvent expliquer la faiblesse comparative du coupon des émissions camerounaises, en particulier : expérience et technicité de la Direction générale du Trésor, communication auprès des Spécialistes en valeurs du Trésor et développement du secteur financier camerounais.

ENJEUX ET DÉFIS

Une amélioration du climat des affaires demeure nécessaire pour soutenir le développement du secteur privé. Des progrès ont certes été accomplis ces dernières années, notamment dans le cadre des programmes soutenus par le FMI. Les autorités se sont ainsi engagées dans une démarche de diagnostic des fragilités en matière de gouvernance et dans un processus de transparence accrue (renforcement des moyens de la Chambre des comptes, publication de l'audit sur les dépenses publiées relatives à la Covid-19). Le rap-

port de cet audit comportait plusieurs recommandations majeures, telles que la création d'un registre des bénéficiaires effectifs, l'amélioration de la gestion des comptes spéciaux ou d'urgence, ainsi qu'un meilleur encadrement des procédures de marché public. Le pays se classe en 2023, selon Transparency International, au 142^e rang sur 180 pays (34^e sur le continent africain) pour l'Indice de perception de la corruption, avec un score de 26/100⁹. En juin 2023, le Cameroun a été inscrit sur la liste des juridictions sous surveillance renforcée (« liste grise ») du Groupe d'action financière (Gafi), compte tenu des faiblesses de son cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) et de l'importance de son système financier¹⁰. Cette inscription s'est accompagnée d'un plan d'action qui doit permettre au pays d'aligner son dispositif LBC-FT sur les standards internationaux.

Le Cameroun reste exposé à une situation sécuritaire dégradée. L'*Armed Conflict Location and Event Data Project* (ACLED) a recensé, en 2022, 1 075 événements conflictuels dans le pays, ayant fait 1 003 victimes. Les groupes djihadistes Boko Haram et État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) poursuivent en particulier leurs incursions dans les zones frontalières du lac Tchad (région de l'Extrême-Nord). Le risque sécuritaire demeure également élevé dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest (NOSO), où les affrontements entre forces gouvernementales et indépendantistes se poursuivent. Les initiatives de pacification consécutives au Grand dialogue national lancé en octobre 2019 ont toutefois permis d'observer des progrès vers la stabilisation du NOSO en 2022. Cette relative accalmie a notamment permis à la société agro-industrielle publique Cameroon Development Corporation (CDC) d'y redémarrer ses activités, en même temps qu'elle a bénéficié à la production de cacao, dont le NOSO est le bassin principal.

Améliorer la qualité des infrastructures, dont le niveau est bas, est par ailleurs un enjeu de développement fort pour le Cameroun. Le pays se classait, en 2022, au 28^e rang du continent sur l'indice de développement des infrastructures en Afrique – élaboré par la Banque africaine de développement – avec un score de

⁹ *Indice de perception de la corruption 2022 (CPI, Corruption Perceptions Index)*, publié par l'association Transparency International en janvier 2023.

¹⁰ Au 1^{er} novembre 2023, dix autres pays d'Afrique subsaharienne figuraient sur la liste grise du Gafi, du fait des vulnérabilités identifiées dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) et de l'importance de leur masse monétaire (5 milliards de dollars US ou plus).

21/100. La faible qualité du réseau routier, dont seulement 7,5 % était bitumé à fin 2022, et le nombre élevé de points de contrôle entraînent des difficultés logistiques et nuisent au commerce de marchandises. L'accès limité à l'électricité est également un frein au développement de l'activité économique. En effet, 65,4 % de la population en 2021 bénéficient d'un accès électrique. Même si ce niveau est au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (50,6 %), il reste très en-dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire (95,0 %).

Le changement climatique soulève en outre plusieurs défis pour l'avenir économique et social. Pays à la géographie et au climat diversifiés, le Cameroun a souffert en 2022 à la fois de sécheresses et d'inondations (région sahélienne) et d'un dérèglement de la saisonnalité des pluies dans le reste du pays, perturbant les semis agricoles. De manière générale, la Banque mondiale estime que 9 % de la population seraient exposés au risque de sécheresse ¹¹. Les événements météorologiques extrêmes devraient se multiplier et s'amplifier au cours des prochaines décennies, fragilisant la situation économique des 70 % de Camerounais dépendants du secteur agricole. L'impact du dérèglement climatique avive d'ores et déjà les tensions communautaires. Ainsi, en 2021, des affrontements violents entre éleveurs, cultivateurs et pêcheurs dans le bassin de la rivière Logone (frontière tchadienne), ont contraint près de 100 000 personnes à fuir.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Plusieurs grands projets visent à renforcer les infrastructures camerounaises. Deux de ces projets ont été lancés dans le cadre des projets intégrateurs prioritaires adoptés par les chefs d'État de la CEMAC en octobre 2019 : le développement de l'Université inter-États Congo-Cameroun (UIECC), dont le campus camerounais a été livré, et le projet d'interconnexion électrique avec le Tchad, soutenu par un financement de 265 millions de dollars US de la Banque mondiale. La construction du port sec de Beloko (corridor Douala-Bangui) et l'aménagement du barrage de Chollet sont en cours de recalibrage afin d'être menés l'un et l'autre sous forme de partenariat public-privé (PPP). Un deuxième programme de projets intégrateurs doit être mis

en œuvre entre 2023 et 2028, dont sept sur treize concerneront le Cameroun : connexions routières avec le Tchad et la Centrafrique, prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré (Cameroun) et N'Djamena (Tchad), aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents, interconnexion électrique avec la Centrafrique et construction de deux ports secs à Ebebiyin (zone des trois frontières Guinée équatoriale-Gabon-Cameroun) et à N'Gueli (Tchad-Cameroun). Au-delà des projets intégrateurs, de nombreux chantiers sont engagés pour développer les capacités énergétiques, les transports et télécommunications. Le barrage de Nachtigal a ainsi été mis en eau en juillet 2023 et devrait entrer en service en 2024. Le déploiement de la fibre optique, quant à lui, se poursuit (projet *Central African Backbone*). Un pont a également été inauguré en novembre 2022 sur la Cross River (frontière Cameroun-Nigeria) et le projet d'autoroute Yaoundé-Douala devrait bientôt entrer dans sa deuxième phase après l'ouverture des 60 premiers kilomètres en janvier 2022. La Banque mondiale a par ailleurs approuvé, en juin 2023, l'octroi d'un prêt de 330 millions de dollars US pour la remise en état du tronçon Mora-Kousséri sur la route nationale 1 dans l'Extrême-Nord. Les capacités portuaires sont également en cours d'extension, avec des projets de développement du Port autonome de Kribi (signature d'un mémorandum d'entente en février 2023 avec Africa Global Logistics et d'autres partenaires privés) et celui de Douala (conclusion en mars 2022 d'un PPP avec le groupe britannique KTH et livraison en mars 2023 d'un nouveau quai polyvalent par l'entreprise française EJM Negri).

La diversification économique doit aussi être encouragée par plusieurs projets. C'est le cas par exemple du développement de la production agricole et de l'élevage, essentiels pour l'autonomisation alimentaire du pays. Dans le cadre de l'initiative internationale FARM ¹², portée par le président français Emmanuel Macron, une vingtaine de projets relevant des domaines prioritaires de l'agriculture vivrière, de la pêche et de l'élevage, pourraient bénéficier en 2023 d'une aide financière. En effet, le Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), le Medef (Mouvement des entreprises de France) et l'Alliance pour l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture en Afrique (Alfa) s'accorderont sur la faisabilité des projets afin de leur accorder

¹¹ Banque mondiale (2022), Cameroun – Rapport national sur le climat et le développement, novembre.

¹² Food & Agriculture Resilience Mission.

un financement. En juillet 2023, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé l'octroi d'un prêt de 63 millions d'euros au Cameroun pour financer un projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'amélioration des compétences en soutien à l'industrialisation.

Le Cameroun participe en outre à l'Initiative de commerce guidé (GTI, *Guided Trade Initiative*), exercice pilote de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Lancée à Accra en octobre 2022, cette initiative regroupe huit pays¹³ et doit faciliter les premiers échanges intra-africains réalisés selon les nouvelles conditions tarifaires préférentielles et permettre d'évaluer l'efficacité de l'environnement opérationnel. Le Cameroun a commencé à échanger sous ce régime, en exportant en octobre 2022 du thé et des fruits séchés vers le Ghana, et en recevant en juillet 2023 une première cargaison de 20 tonnes de résine en provenance de Tunisie. La mise en œuvre de la ZLECAf, éliminant progressivement les droits de douane sur 97 % des lignes tarifaires, pourrait à terme soutenir les échanges commerciaux du Cameroun. Elle soulève toutefois d'importants enjeux de court terme, tels que la bonne information des entreprises et des autorités, l'harmonisation des politiques réglementaires et de concurrence, ainsi que la structuration des filières.

¹³ Outre le Cameroun, y participent la Tanzanie, le Kenya, l'Égypte, le Rwanda, le Ghana, Maurice et la Tunisie.

ANNEXE

Cameroun – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
Ressources	28 281,0	27 226,8	29 493,0	33 228,3
PIB nominal	22 854,8	23 085,7	24 704,5	27 491,3
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 064,1</i>	<i>673,0</i>	<i>1 076,6</i>	<i>1 828,9</i>
Importations de biens et services	5 426,1	4 141,0	4 788,5	5 737,0
Biens	3 670,0	2 929,3	3 580,3	4 434,0
Services	1 756,2	1 211,7	1 208,2	1 303,0
Emplois	28 281,0	27 226,8	29 493,0	33 228,3
Consommation finale	18 502,5	18 671,9	19 779,7	21 418,1
Publique	2 505,0	2 591,0	2 756,6	3 035,0
Privée	15 997,5	16 080,9	17 023,1	18 383,1
Formation brute de capital fixe ^{a)}	5 245,5	5 041,5	5 558,7	6 291,0
Publique	915,3	649,9	692,1	771,7
Privée	4 349,0	4 352,6	4 883,6	5 556,3
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>449,9</i>	<i>385,3</i>	<i>492,5</i>	<i>817,8</i>
Variations de stocks	- 18,8	39,0	- 17,0	- 37,0
Exportations de biens et services	4 532,9	3 513,3	4 154,6	5 519,1
Biens	3 238,3	2 538,0	3 239,7	4 540,5
Services	1 294,6	975,3	914,9	978,6
Épargne intérieure brute	4 352,3	4 413,8	4 924,7	6 073,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 893,2	- 627,7	- 634,0	- 217,9
Revenus des facteurs	- 500,4	- 483,5	- 405,2	- 741,9
Épargne intérieure nette	3 851,9	3 930,3	4 519,5	5 331,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,0	21,8	22,5	22,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,5	0,3	3,6	4,0
Déflateur du PIB	2,7	0,7	3,3	7,0
Prix à la consommation, en moyenne	2,5	2,5	2,3	6,3

a) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Cameroun – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Recettes et dons	3 618,1	3 222,7	3 607,8	4 497,4
Recettes budgétaires	3 508,6	3 181,0	3 497,2	4 393,2
Recettes pétrolières	584,5	428,2	482,2	973,8
<i>dont impôt sur les sociétés et redevance</i>	584,5	428,2	482,2	973,8
Recettes non pétrolières	2 924,1	2 752,8	3 015,0	3 419,3
<i>dont recettes non fiscales</i>	158,6	188,6	171,8	232,3
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	109,5	41,7	110,6	104,2
Dépenses totales et prêts nets	4 359,5	3 965,3	4 359,3	4 724,9
Dépenses courantes	2 833,1	2 848,7	3 155,6	3 448,3
Salaires	1 007,6	1 046,6	1 075,0	1 193,1
Intérêts	220,9	233,9	296,5	210,7
<i>Sur la dette intérieure</i>	48,3	59,3	76,8	41,9
<i>Sur la dette extérieure</i>	172,6	174,6	219,7	168,8
Autres dépenses courantes	1 604,6	1 568,2	1 784,1	2 044,5
Dépenses en capital	1 463,3	1 091,0	1 165,4	1 268,8
Dépenses budgétaires	647,7	575,7	582,8	580,6
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	815,6	515,3	582,6	688,3
Dépenses de restructuration	43,3	25,6	31,0	10,0
Prêts nets	19,8	0,0	7,3	- 2,2
Solde primaire (hors dons) ^{a)}	137,3	- 94,4	- 59,8	525,4
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	- 741,4	- 742,6	- 751,5	- 227,5
Arriérés	- 98,7	- 84,5	624,5	- 24,7
Arriérés intérieurs	- 98,7	- 84,5	624,5	- 24,7
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde base caisse ^{c)}	- 840,1	- 827,1	- 127,0	- 252,2
Financement	- 109,5	703,5	- 36,9	252,2
Financement intérieur	- 842,4	406,9	- 251,5	- 52,1
Bancaire	245,3	696,4	455,3	130,9
Non bancaire	- 1	- 289,5	- 706,7	- 183,1
Financement extérieur	732,9	296,6	214,6	304,3
Tirages sur emprunts	1 053,2	605,2	1 000,6	824,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 320,3	- 308,6	- 786,0	- 520,0
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	123,6	163,9	0,0
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	15,4	13,8	14,2	16,0
Recettes pétrolières	2,6	1,9	2,0	3,5
Dépenses courantes	12,4	12,3	12,8	12,5
Solde base engagements (dons compris) ^{b)}	- 3,2	- 3,2	- 3,0	- 0,8
Dette publique	39,1	45,0	48,6	44,0

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Cameroun – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 1 098,6	- 872,0	- 951,9	- 114,0
1 - Biens et services	- 893,2	- 627,7	- 831,3	259,4
Balance des biens	- 431,6	- 391,3	- 243,1	482,3
Exportations de biens FOB	3 238,3	2 538,0	3 335,9	4 545,7
<i>dont : pétrole</i>	<i>1 038,6</i>	<i>620,2</i>	<i>961,8</i>	<i>1 560,5</i>
<i>cacao</i>	<i>374,4</i>	<i>336,1</i>	<i>391,8</i>	<i>463,7</i>
<i>bois</i>	<i>293,3</i>	<i>242,4</i>	<i>291,7</i>	<i>314,5</i>
<i>aluminium</i>	<i>62,5</i>	<i>54,1</i>	<i>40,6</i>	<i>53,2</i>
<i>caoutchouc</i>	<i>23,7</i>	<i>22,2</i>	<i>32,9</i>	<i>41,7</i>
Importations de biens CAF	- 4 217,6	- 3 355,1	- 4 157,9	- 4 551,0
Importations de biens FOB	- 3 670,0	- 2 929,3	- 3 579,1	- 4 063,4
<i>dont : produits pétroliers</i>	<i>- 972,5</i>	<i>- 546,3</i>	<i>- 904,9</i>	<i>- 1 273,6</i>
<i>produits alimentaires</i>	<i>- 841,7</i>	<i>- 865,3</i>	<i>- 917,9</i>	<i>- 963,0</i>
<i>biens d'équipement</i>	<i>- 873,3</i>	<i>- 888,5</i>	<i>- 933,5</i>	<i>- 907,3</i>
Balance des services	- 461,6	- 236,4	- 588,2	- 222,9
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 237,2</i>	<i>- 138,8</i>	<i>- 355,5</i>	<i>- 57,5</i>
2 - Revenus primaires	- 500,4	- 483,5	- 405,2	- 741,9
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 172,6</i>	<i>- 174,6</i>	<i>- 219,7</i>	<i>- 168,8</i>
3 - Revenus secondaires	295,0	239,2	284,6	368,5
Administrations publiques	58,2	53,9	60,3	92,6
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>54,8</i>	<i>21,3</i>	<i>24,1</i>	<i>55,3</i>
Autres secteurs	236,8	185,3	224,3	276,0
b - Compte de capital	135,1	30,1	67,2	51,4
c - Compte financier	1 019,8	441,8	788,6	960,0
Investissements directs	527,1	340,7	503,6	567,7
Investissements de portefeuille	71,8	26,2	- 100,0	- 50,0
Autres investissements	420,9	74,9	385,0	442,3
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	123,6	109,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	112,8	- 27,3	- 21,0	- 393,9
e - Solde global (a + b - c + d)	169,0	- 427,4	- 117,2	503,5
Solde courant (en % du PIB)	- 4,8	- 3,8	- 3,9	- 0,4
Solde global (en % du PIB)	0,7	- 1,9	- 0,5	1,8

Source : BEAC.

Cameroun – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	1 953	1 982	2 089	2 345
Moyen terme	1 368	1 511	1 811	2 023
Long terme	102	99	139	122
Total	3 423	3 593	4 039	4 490

Source : BEAC.

Cameroun – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Valeurs immobilisées	501	549	669	Capitaux permanents	711	812	1 048
Opérations avec la clientèle	3 513	3 847	4 314	<i>dont fonds propres nets</i>	<i>429</i>	<i>502</i>	<i>620</i>
<i>dont créances nettes en souffrance</i>	<i>153</i>	<i>65</i>	<i>97</i>	Opérations avec la clientèle	5 399	6 255	7 272
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 714	3 383	4 162	Opérations diverses	289	300	370
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	161	194	228	Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	490	607	683
Total	6 889	7 974	9 373		6 889	7 974	9 373

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	56,7	55,5	54,2
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	17,8	17,4	23,3
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	17,5	17,8	24,9
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	16,2	14,6	13,4
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	4,3	1,7	2,2
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	76,5	89,9	85,1

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XAF))

	2020	2021	2022
1. Produits bancaires	1 823	1 359	779
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	10	10	16
Produits sur opérations avec la clientèle	275	300	352
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	42	47	63
Produits sur opérations diverses	1 411	870	190
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	85	131	157
2. Charges bancaires	1 385	868	198
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	14	16	15
Charges sur opérations avec la clientèle	71	81	95
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	36	38	49
Charges sur opérations diverses	1 260	731	34
Charges sur ressources permanentes	3	3	5
3. Produit net bancaire (1 - 2)	438	491	582
4. Produits accessoires nets	7	7	10
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	445	498	592
6. Frais généraux	229	251	287
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	19	22	29
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	197	225	276
9. Provisions nettes sur risques	59	83	62
10. Rentrées sur créances abandonnées/pertes sur créances irrécouvrables	- 16	- 17	8
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	122	125	222
12. Résultat exceptionnel net	- 6	0	- 28
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	1	- 1
14. Impôts sur les bénéfices	39	38	49
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	76	88	145

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun– Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	13,6	14,1	15,0
Rapport de liquidité	182,4	189,3	187,7

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.